

*Initiatives ministérielles*

nous forcer à reconnaître qu'il va falloir faire un examen approfondi de la SRC.

Que le gouvernement le veuille ou non, nous allons bientôt avoir le choix entre des centaines de stations de télévision à l'intention des spectateurs ordinaires. La SRC sera alors dans une situation très différente de celle qui était la sienne lorsque ce genre de politique a vu le jour. Ces dernières années, la SRC, en raison de compressions budgétaires telles qu'imposées par ce projet de loi, a été de plus en plus souvent forcée, bon gré mal gré, à entrer en concurrence avec les autres chaînes et à s'approprier sa part du marché et de revenus.

Avec l'appui sous-entendu, direct ou indirect, du gouvernement canadien, la SRC empiète sur les plate-bandes des publicistes et des investisseurs du secteur privé qui cherchent à emprunter pour financer leurs activités et leur expansion à une époque où l'argent est difficile à trouver. C'est un reproche que j'entends souvent dans les milieux de la radio et de la télévision, non seulement à Calgary mais aussi dans les autres villes où je m'arrête. La SRC n'est pas assujettie aux mêmes règles du jeu que les autres.

Il s'agit d'un secteur où la concurrence est féroce. Nous savons qu'un gros pourcentage des stations de radio privées ont fait faillite ces dernières années et ce n'est pas le genre de concurrence qu'elles accueillent avec plaisir.

Il faut que nous décidions si la SRC devrait servir strictement à produire et à promouvoir les émissions canadiennes ou si c'est une concurrente au même titre que les autres chaînes. Dans ce cas, bénéficie-t-elle ou non d'un avantage déloyal? Avant d'autoriser ce pouvoir d'emprunt, nous devrions nous demander s'il existe des mécanismes pour vérifier que les investissements faits à partir de cet argent emprunté sont rentables. En bout de ligne, la SRC peut toujours compter sur le gouvernement canadien, ce qui la prive des stimulants nécessaires pour investir prudemment.

• (1245)

La partie V de ce projet de loi porte sur la modification du programme d'assurance-chômage par le gouvernement. Comme je l'ai dit précédemment à la Chambre à propos du budget, ces changements sont les plus importants du projet de loi, et nous en appuyons certainement le principe.

Au cours de la deuxième année d'application de ces changements, nous ferons économiser quelque 2,4 milliards de dollars aux contribuables. C'est une somme très importante et c'est sûrement la réduction de dépenses la plus importante qui soit prévue dans le budget. La nouvelle orientation que semble adopter le gouvernement dans ce domaine, qui ressemble beaucoup à ce que réclament les réformistes depuis un certain nombre d'années, permettra également de réduire grandement les dépenses.

Ces changements envoient un signal très clair aux intéressés. Le gouvernement compte beaucoup sur cette mesure pour parvenir à appliquer intégralement son budget durant la première année. Il tâchera de respecter les plans établis et de convaincre les éléments de marché que c'est la bonne façon de faire et qu'à l'avenir, il s'intéressera seulement aux programmes sociaux moins coûteux, mais conçus pour mieux répondre aux besoins.

Il espère que les éléments du marché comprendront ce signal, même si le budget ne laisse voir vraiment que la réduction des coûts réalisée par cette mesure. Il espère que le marché acceptera cette explication. Nous pourrions ainsi empêcher toute évolution précipitée du dollar sur les marchés financiers, au cours de l'année prochaine, ce qui nuirait au gouvernement.

C'est certainement le défi que s'est fixé le gouvernement, comme je le disais quand j'ai pris la parole au sujet du budget. Je crois cependant que, sauf sur cette mesure, le budget ne donne pas de preuves de sa volonté de changement. Il n'est pas du tout clair, à ce moment-ci, étant donné les problèmes qui se posent avec les taux d'intérêt et le dollar, que le marché considère qu'il s'agit là de la véritable orientation du gouvernement.

Permettez-moi simplement de mentionner les choses réalisées dans le domaine de l'assurance-chômage. Il y en a plusieurs. Premièrement, il est bon que le gouvernement ait enfin décidé de réduire non seulement ses dépenses, mais également les charges sociales.

Ce qui est intéressant, c'est que les ministériels eux-mêmes prétendent maintenant que cette réduction des charges sociales est l'un des fondements de leur programme de création d'emplois. Nous trouvons réconfortant de voir que les libéraux reconnaissent qu'une diminution des impôts et surtout de ce type d'impôts constitue une solution véritable au problème de création d'emplois et de chômage auquel nous sommes confrontés au Canada. C'est certes une façon plus efficace d'aborder la question que des mesures comme le programme d'infrastructure et nous espérons que nos vis-à-vis poursuivront dans la même voie à l'avenir. Nous devons stimuler, grâce à des allègements fiscaux, une création d'emplois durable dans le secteur privé et ce devrait être l'objectif de notre stratégie économique.

La deuxième chose souhaitable dans tout ceci, c'est que les modifications proposées par le gouvernement à l'assurance-chômage visent à en faire davantage un véritable programme d'assurance plutôt qu'un paradis pour les travailleurs saisonniers qui peuvent ainsi compléter leur revenu, autrement dit, un programme de soutien du revenu.

Le fait que les programmes d'assurance-chômage s'écartent depuis longtemps des principes de l'assurance a été extrêmement coûteux sur le plan financier, et de plus, beaucoup d'économistes reconnaissent que cela explique en grande partie l'augmentation du chômage structurel et certaines distorsions dans les économies régionales au Canada.

Par le biais des modifications qu'il propose dans ce projet de loi et dans son budget, le gouvernement commence à vouloir lier davantage les prestations auxquelles les intéressés ont droit aux cotisations qu'ils ont versées à des programmes comme l'assurance-chômage. Bien entendu, c'est là la façon dont ces programmes contributifs devraient fonctionner.

La troisième chose que je trouve réconfortante dans les modifications qu'envisage le gouvernement, c'est qu'il est bon de voir les libéraux abandonner peu à peu leur mantra de l'universalité. Comme je l'ai déjà fait remarquer dans le passé, même s'ils se sont élevés contre les modifications que nous proposons dans ces domaines, par exemple dans le cas des programmes pour les personnes âgées, les ministériels n'ont pris eux-mêmes absolument aucune mesure pour mettre un terme à la récupération des